

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 02 JUILLET 2018.



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, BOURDALLE Catherine, et PERRENOUD Linda.
MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, GORECKI Fabrice, DELAGE Jean-Michel, MOUA Daniel et GROTTA Mario.

Absents ayant donné pouvoir : SCHROEDER Marie-Lise à LE HARDY Nathalie et TERRASSE Dominique à DARMOIS Jean-François.

Absents excusés : BERNARD Gemma et JUBLOT Alain

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 29 mai 2018.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

Les décisions suivantes ont été entérinées :

- ⇒ Approbation du rapport d'activité 2017 de la CDCG présenté par M. DARMOIS
- ⇒ Approbation du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service assainissement de la CDCG présenté par M. Le Maire
- ⇒ Approbation du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service communal d'eau potable présenté par M. DELAGE
- ⇒ Présentation par M. DELAGE du rapport du SYCTOM et du SMICTOM 2017.
- ⇒ Point financier : Le FPIC 2018 est minoré d'environ 5 000€

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

Monsieur le Maire informe :

- Logement 1 rue de l'église. Celui-ci est vacant depuis le 1^{er} juillet dernier. Il est en vente dans 2 agences giennoises.
- Voirie communautaire : Suite à la commission voirie du 28 juin 2018, les travaux prévus sur la commune sont suspendus. Nous garderons le point à temps une à deux journées par ans pour le maintien de la voirie et l'élagage de la voirie communautaire par un prestataire.
- PLUi : Présentation sommaire du plan actuel des zones constructibles de la commune. La commission de pilotage (COPIL) statuera lors de sa prochaine réunion.
- Scolaire : Une règle communautaire approuvée en bureau élargi le 14 juin 2018 détermine :
 - Chaque commune dans la mesure où elle dispose d'une capacité d'accueil suffisante pour recevoir l'ensemble des enfants résidents sur son territoire n'autorise aucune dérogation à cette règle. Ce point sera réexpliqué au conseil d'école du jeudi 5 juillet 2018.
 - Les travaux de remise en fonction des sanitaires s'élève à la somme de 10 566,72€.
- Aire de grand passage : point sur l'actualité. Le conseil réaffirme son engagement contre cette implantation sur son territoire et celui de l'intercommunalité.

- **Informations diverses :**

Monsieur DARMOIS :

- L'association « Carrefour des communes » nous fait part que les fonds collectés ont servis à la remise en état de l'école Marie Amélie Leydet à Saint Martin.
- Proposition de mise en place de stationnement rue du Vieux Bourg en accord avec la direction des routes départementales de Sully/Loire. Création de 10 places de stationnement devant les trottoirs dont une place de livraison devant l'épicerie. Matérialisation d'une zone 30 entre la mare et le cimetière communal, la rue de la Bonne Dame à l'intersection du chemin Etienne Doucet et la rue de la Place à l'intersection du chemin de la Loire.
- Route de Gien : implantation de 4 chicanes provisoires en alternances pour réduire la vitesse.

La séance est levée à 20h15.

Le prochain conseil aura lieu le lundi 03 septembre 2018 à 18h30.

Le Maire,
Michel BEEUWSAERT.